

Mise en ligne : 31 mai 2016.
Dernière modification : 5 septembre 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

SYSTEL (Systèmes et télécommunications) à AYTRÉ (Charente-Maritime)

Né en 1941 en Cochinchine, Marc Pellas descend d'une famille marseillaise d'origine italienne active dans les rizeries, l'exploitation forestière et l'import-export.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rizeries_Mediterranee.pdf
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rizeries_meridionales.pdf
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Forestiere_indochinoise.pdf
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pellas_et_Cie.pdf
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Marseillaise_d'outre-mer.pdf

N'ayant pratiquement pas connu son père, il est élève du Lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon de 1954 à 1961.

En 1985, il fonde Systel à Mérignac, près Bordeaux, puis transfère son entreprise à Aytré, près La Rochelle. Spécialité : les systèmes de traitements des appels aux services d'incendie et autres SAMU (15, 18, 112).

1991. — Loi européenne sur les services d'incendie, de secours et les systèmes d'aide médicale urgente (SAMU) (112)

Systel, toujours en alerte
par THOMAS BROSSET
(*Sud Ouest*, 23 mai 1995)

Elle grandit, elle grandit, la société Systel, d'Aytré (Systèmes et télécommunications). Créée en 1985 par Marc Pellas — qui avait quitté une multinationale parisienne pour tenter sa chance en province avec une équipe d'une douzaine de salariés —, elle emploie aujourd'hui trente-trois personnes et a vu son chiffre d'affaires progresser de façon régulière ces trois dernières années : 8 MF en 1992, 12,5 MF en 1993 et 27 MF en 1994. « Et notre courbe pour 1995 nous laisse prévoir un chiffre d'affaires de 30 MF », explique Marc Pellas. Une réussite spectaculaire dans un secteur économique pourtant soumis à une concurrence impitoyable : celui du transport d'informations codées sur radio, de la télécommunication, des systèmes de traitement informatisé de l'alerte, des dispositifs d'appel et de protection. Bien des entreprises importantes occupent peu ou prou le marché : Alcatel, Cegelec. Le secteur privilégié de Systel ? La sécurité civile : centraux de sapeurs-pompiers, services médicaux d'urgence... « Nous occupons 22 à 23 % du marché de l'alerte de secours. Et nous sommes présents dans une trentaine de départements. Principalement ruraux ou semi-urbains. La ceinture parisienne, nous la laissons aux grosses entreprises. »

LA PRÉCISION DU MESSAGE D'ALERTE Ainsi, en Charente-Maritime, Systel a

notamment équipé le standard opérationnel du centre de secours de Mireuil. « Le principe, c'est que tous les appels sur le 18 soient centralisés et que les sapeurs-pompiers puissent identifier le plus rapidement possible l'origine de l'appel et les moyens à mettre en place pour y répondre. » Quelques minutes de gagnées, c'est parfois une ou plusieurs vies secourues. Et la précision du message d'alerte est, à ce titre, essentielle. Beaucoup d'informaticiens, mais également des spécialistes en réseaux hertziens, des cartographes travaillent pour Systel qui se fait fort de livrer un système clé en main, bénéficiant même du renfort ponctuel d'« Antenne 2000 », société annexe mais basée dans les mêmes locaux et spécialisée dans le montage de pylônes. « Nos clients sont essentiellement les collectivités territoriales. Conseils généraux notamment. Avec des moyens et des ambitions différents en fonction de la démographie. Nous avons équipé le Cantal pour 3 MF, la Loire-Atlantique pour 20 MF. Il est vrai que, dans ce département, ils sont particulièrement sensibilisés aux risques majeurs. En Charente-Maritime, le contexte est un peu différent puisqu'il reste cinq centres opérationnels en exercice au lieu d'un seul : Mireuil, Rochefort, Saintes, Royan et Jonzac. » A chaque étape de son développement, l'entreprise Systel a affiné sa technologie. « 30 % de notre effectif sont des cadres de maîtrise, 40 % des techniciens supérieurs. » La société travaille actuellement sur des concepts d'environnement graphique multimédia qui permettraient d'avoir une représentation sur écran de la situation sur place : « Exemple : un incendie de forêt dans le sud qui dure plusieurs heures, voire plusieurs jours. Un avion fait des photos qui sont transmises au centre opérationnel qui peut, à l'aide de l'image et d'une cartographie précise, évaluer l'ampleur du sinistre et le matériel de lutte contre l'incendie à envoyer. » Les bases de données de Systel peuvent ainsi intégrer plus de 100 000 informations. « On n'est qu'une micro-entreprise. Mais on peut être petit et compétent. »

PME ET FIÈRE DE L'ÊTRE Une compétence reconnue et un succès qui ne tournent pas pour autant la tête de Marc Pellas qui sait la fragilité de toute croissance. « Notre frein, c'est la pénétration commerciale. On reste une PME et nous avons l'obligation de garder la maîtrise de l'entreprise. Si on voulait aller plus vite, il faudrait trouver des capitaux et on serait à la merci d'une multinationale. Nous devons rester dans la logique d'une croissance raisonnable et raisonnée. Même si je sais qu'aux États-Unis, une entreprise comme la nôtre se serait dotée de moyens deux fois supérieurs et aurait réalisé des résultats quatre fois supérieurs. Le problème des chefs d'entreprise français, c'est qu'ils sont souvent ou trop pessimistes et frappés d'immobilisme ou trop optimistes et se plantent. Il y a trois ans, on a connu une récession. On a dû licencier sept personnes. C'est une décision difficile à prendre mais il ne faut pas attendre pour le faire. Je me suis engagé à recruter à nouveau ces personnes si la situation s'améliorait et qu'elles étaient encore sans emploi. C'est ce que j'ai fait. » [...]

L'entreprise en bref
Chiffre d'affaires 1994 : 27 MF
Effectif : 33 salariés.
Directeur général : Marc Pellas
Fondée en 1985
Capital 1,6 MF

1996. — Départementalisation des centres de secours et d'incendie, à l'origine de la création des SDIS (services départementaux d'incendie et de secours)

2004. — Loi de modernisation de la sécurité civile.

2006. — Promulgation du décret n°2006-106 du 3 février 2006 relatif à l'interopérabilité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de sécurité civile (ANTARES)

2008. — Organisation du SAP et de l'AMU.
2011. — Systel en Guyane et à la Guadeloupe
2012. — Systel remporte un appel d'offres de deux comtés au Royaume-Uni
Nombre de clients : 45
Effectif : 104 personnes
2013. — Trois nouveaux comtés anglais placent leur confiance dans le système de gestion de l'alerte Systel.
Effectif : 115 personnes

System au service de Sa Majesté
par Olivier Guérin
(*Sud Ouest*, 25 février 2013)

L'entreprise aytrésienne Systel a décroché un contrat avec deux comtés anglais. Systel a servi de point commun pour le rapprochement entre pompiers du Service départemental d'incendie et de secours Charente-Maritime (SDIS 17) et leurs homologues anglais, venus échanger et avoir un retour d'expérience sur le système Systel. En effet, la société aytrésienne a remporté début janvier le marché lancé par les comtés du sud et de l'ouest Yorkshire (nord de l'Angleterre) pour la fourniture de logiciels pour deux centres d'appels, le déploiement des équipements nécessaires sur le terrain et la maintenance de ceux-ci. « Elle était en concurrence avec quatre autres entreprises, toutes anglaises. Mais elle a été finalement retenue parce qu'elle a obtenu de meilleurs résultats aux tests que nous leur avons soumis », a expliqué Richard Hagger, responsable des équipements du centre d'appel de l'ouest Yorkshire. Le système Systel comporte notamment un logiciel d'aide à la décision pour définir le type d'intervention nécessaire et le matériel adéquat à partir de mots clés médicaux comme saignement, difficulté à respirer, etc.

45 SDIS équipés

« Les pompiers anglais sont présents pour trois jours, a rapporté Marc Pellas, président du conseil d'administration de Systel. Ils ont aussi rendu visite au SDIS 86 et ont pu constater des avantages du système qu'ils n'avaient pas imaginé. Ils risquent donc de faire évoluer leur cahier des charges, mais ce n'est pas un problème ». [Ce contrat passé avec le Yorkshire est le premier que la société décroche à l'étranger.](#) Mais il pourrait être suivi de bien d'autres car Systel a répondu à trois autres marchés en Angleterre et est également [en négociation au Vietnam, en Indonésie, en Australie ou encore en Lettonie.](#) Déjà largement reconnu en France, où elle équipe 45 services d'incendie et de secours, Systel pourrait prochainement s'imposer à l'étranger.

societe.com

SYSTEMES ET TELECOMMUNICATIONS SA

Nom commercial : SYSTEL

Programmation informatique : 6201Z

ZA de Belle Aire, rue Leverrie

17440 AYTRÉ

SA à conseil d'administration

SIRET : 33163312300020

RCS : La Rochelle B 331 633 123

Capital social : 735.000 E

Immatriculation : 12-02-1985

PCA : M. Marc PELLAS [octobre 1941]

Administrateur

Mme Geneviève PELLAS [février 1942][seul mandat]

M. Patrick ARRIVÈ [septembre 1951]

M. Jacques DELPECH [septembre 1948]

Actionnaires, filiales et participations

Actionnaires : 2

Filiales directes : 0

Compte de résultat

	Chiffre d'affaires	EBE	Résultat net	Effectif moyen
31-03-2004	4.610.000	470.000	- 50.000	55
31-03-2005	5.120.000	640.000	230.000	57
31-03-2006	6.270.000	790.000	180.000	56
31-03-2007	5.830.000	840.000	260.000	61
31-03-2008	7.020.000	1.000.000	320.000	68
31-03-2009	9.960.000	1.320.000	600.000	86
31-03-2010	12.560.000	1.350.000	670.000	99
31-03-2011	9.540.600	1.442.100	394.900	94
31-03-2012	11.173.000	2.348.300	1.013.300	94
31-03-2013	11.336.100	2.325.700	958.400	101
31-03-2014	15 543 000	587.400	1.318.200	100
31-03-2015	13 572 400	2.087.300	1.988.200	118

Etablissements

- SYSTEL

Activités des sièges sociaux (7010Z)

Rue Sainte-Agathe - 85140 ST-MARTIN-DES-NOYERS

SIRET 33163312300038

CLIENTS

<http://www.systel-sa.fr/clients/> [mai 2016]

• Départements français

04 – Alpes-de-Haute-Provence

08 – Ardennes

09 – Ariège

10 – Aube

11 – Aude

15 – Cantal

16 – Charente

17 – Charente-Maritime

2A – Corse-du-Sud

2B – Haute-Corse

26 – Drôme

27 – Eure

28 – Eure-et-Loir

29 – Finistère

31 – Haute-Garonne
32 – Gers
35 – Ille et Vilaine
36 – Indre
38 – Isère
40 – Landes
41 – Loir-et-Cher
43 – Haute-Loire
47 – Lot-et-Garonne
48 – Lozère
50 – Manche
53 – Mayenne
60 – Oise
62 – Pas-de-Calais
63 – Puy-de-Dôme
64 – Pyrénées-Atlantiques
68 – Haut-Rhin
74 – Haute-Savoie
76 – Seine-Maritime
79 – Deux-Sèvres
81 – Tarn
82 – Tarn-et-Garonne
86 – Vienne
87 – Haute-Vienne
88 – Vosges
90 – Territoire de Belfort
95 – Val-d'Oise
971 – Guadeloupe
973 – Guyane
976 – Mayotte

• **Comtés britanniques**

Derbyshire
Leicestershire
Nottinghamshire
South Yorkshire
West Yorkshire

• **Canton suisse**

Canton de Vaud

Aytré (17) : Systel invente des logiciels anti-terroristes
par Frédéric Zabalza
(*Sud Ouest*, 10 août 2016)

La société vient de recevoir l'aide de l'Europe pour un projet mené en collaboration avec l'université de La Rochelle. Le thème est on ne peut plus d'actualité.

Un homme armé d'une mitraillette est identifié dans une rue. Devant son écran d'ordinateur, un opérateur dispose instantanément de précieuses informations : la carte du quartier en trois dimensions, quelles sont les forces de l'ordre capable d'intervenir le

plus rapidement, quels lieux publics les plus proches peuvent être en danger... Le scénario peut s'écrire de différentes façons. Un fleuve menace d'inonder une commune. Le même opérateur est en mesure de connaître en temps réel les secteurs les plus menacés et d'ordonner l'intervention des équipes de secours qui sont à proximité, jusqu'à celles des départements voisins.

Le tout est de disposer d'un système informatique assez puissant et rapide pour assimiler, analyser et synthétiser instantanément une masse de données. À Aytré, une équipe de la société Systel est déjà au travail pour concevoir cet outil de gestion d'alerte et de crise. Elle collabore avec trois doctorants du laboratoire L3i (Informatique, image, interaction) de l'université de La Rochelle, ainsi que leurs enseignants et deux ingénieurs. Soit une dizaine de spécialistes des algorithmes mobilisés sur ce projet, qui vient de recevoir le soutien du fonds de l'Union européenne Feder, une enveloppe de 400.000 euros, pour un coût total de près d'1,2 million d'euros. L'investissement paraît judicieux pour l'avenir au regard des tragédies de Paris et de Nice, sans parler des inondations qui frappent quasiment chaque année un territoire français.

« Le risque n'a pas de frontière »

L'une d'elles a été le déclencheur du projet de Systel. « On l'a vu avec la tempête Xynthia, comme avec d'autres catastrophes naturelles : la difficulté de ce genre de crise est qu'elle dépasse le cadre du département. Le risque n'a pas de frontière. Il est donc nécessaire de créer des outils de coordination des moyens logistiques et humains à l'échelle de la région, voire de l'État », explique Marc Pellas, président-directeur général de la société aytrésienne, partenaire de la préfecture de police de Paris sur le projet Démocrite, qui consiste à fournir à celle-ci un logiciel d'optimisation de la répartition des équipements de secours en cas d'incident de type explosion ou incendie en milieu urbain dense.

« Nous travaillons avec l'École polytechnique, l'École des mines, le Commissariat à l'énergie atomique. C'est bien avancé. Le soir de l'attentat au Bataclan, l'arrivée de nombreux bénévoles sur place, qui venaient proposer leur aide, a posé des problèmes. C'étaient autant de cibles potentielles. »

Pour le projet soutenu par l'Europe, Systel a fait appel aux compétences locales, confiant au laboratoire L3i des missions de recherche sur l'analyse des données de masse, leur intégration dans le dispositif de Systel, ou encore l'identification de leur destinataire en fonction des compétences requises. Car la multiplicité des services de secours est une spécificité bien française.

« Les problèmes de corporation sont plus difficiles à résoudre que les problèmes techniques, confie Marc Pellas. Il existe 14 numéros d'appels d'urgence : pompiers, police, Samu, centre antipoison, femmes battues... C'est d'autant plus compliqué dans un pays qui accueille beaucoup de touristes. Pourtant, il n'y a que deux décideurs en cas de catastrophe : le maire et le préfet. Il y a un chantier à mener sur la régionalisation des centres de réception des alertes, comme cela s'est fait en Espagne. »

Le financement du Feder s'étale sur vingt-quatre mois. Mais les informaticiens de Systel espèrent avoir mis au point leur logiciel bien avant cette date.
